

## Conseil Municipal du 31 mars 2023

### COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL

L'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Maire, peut, par délégation du conseil municipal, être chargé pour la durée de son mandat, de certains actes de gestion courante.

En application de l'article L. 2122-23 du Code générale des collectivités territoriales, le maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal.

Monsieur le maire informe l'assemblée des décisions qui ont été prises :

Numéro	Date	Objet	Partie intéressée	Montant
DM2023_001	10/01/2023	Acceptation d'une indemnité de sinistre dans le cadre de la casse du bras de l'épaveuse communale.	Groupama Rhône-Alpes-Auvergne	1 830.46 € TTC
DM2023_002	10/01/2023	Décision d'ester en justice devant le tribunal administratif de Lyon à l'encontre de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour le non versement de la subvention à la commune dans le cadre des travaux de réhabilitation d centre commercial des Vernes.	Région AURA	---
DM2023_003	11/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Scouts de Givors.	Association Scouts de Givors	Valorisation estimée : 702 € par an
DM2023_004	11/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association UNRPA.	Association UNRPA	Valorisation estimée : 245.41 € par an

DM2023_005	11/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association UL CGT.	Association UL CGT	Valorisation estimée : 4 633.20 € par an
DM2023_006	11/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Pro BTP.	Association Pro BTP	Valorisation estimée : 339.76 € par an
DM2023_007	12/01/2023	<p>Demande d'une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation, pour les appels à projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- raccordement du CSU pour un déport d'images au commissariat</li> <li>- sécurisation des évènements avec le déploiement de la vidéo protection sur les espaces sportifs et publics.</li> </ul>	Préfecture du Rhône	20 796 € et 85 000 €
DM2023_008	25/01/2023	Conclusion d'un contrat de bail d'habitation d'un appartement de type T4 situé à l'école Elsa Triolet, 9 rue Gabriel Péri, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois à compter du 1 <sup>er</sup> février 2023.	Monsieur ██████████ ██████████	325.00 € TTC mensuel hors charges lui incombant
DM2023_009	25/01/2023	Conclusion d'une convention d'occupation précaire pour un appartement de type T4 situé à la Maison des sociétés, rue Charles Simon à Givors, pour une durée d'un an non renouvelable à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2022.	Madame ██████████ ██████████	515.00 € TTC mensuel hors charges lui incombant
DM2023_011	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association UL FO.	Association UL FO	Valorisation estimée : 2 004.91 € par an
DM2023_012	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association FNATH.	Association FNATH	Valorisation estimée : 705.93 € par an

DM2023_013	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'amicale des pêcheurs à la ligne de Givors.	Amicale des pêcheurs à la ligne de Givors	Valorisation estimée : 188.13 € par an
DM2023_014	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association d'Ici danses.	Association d'Ici danses	Valorisation estimée : 2 962.44 € par an
DM2023_015	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Le Lien.	Association Le Lien	Valorisation estimée : 673.92 € par an
DM2023_016	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Belek Record's.	Association Belek Record's	Valorisation estimée : 603.72 € par an
DM2023_017	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association mycologique de Givors et des environs.	Association mycologique et des environs	Valorisation estimée : 463.32 € par an
DM2023_018	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal au comité de jumelage Givors-Gavinané.	Comité de jumelage Givors-Gavinané	Valorisation estimée : 870.48 € par an
DM2023_019	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à la société généalogique du lyonnais et du beaujolais.	Société généalogique du lyonnais et du beaujolais	Valorisation estimée : 372.06 € par an
DM2023_020	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association DDEN.	Association DDEN	Valorisation estimée : 186.03 € par an
DM2023_021	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Bridge club de Givors.	Association UL FO	Valorisation estimée : 6 739.20 € par an

DM2023_022	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Vie libre.	Association Vie libre	Valorisation estimée : 1 684.80 € par an
DM2023_023	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association les Restos du cœur.	Association les Restos du cœur	Valorisation estimée : 10 782.72 € par an
DM2023_024	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association des Modélistes givordins.	Association des Modélistes givordins	Valorisation estimée : 2 695.68 € par an
DM2023_025	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Maillons du Rhône.	Association Maillons du Rhône	Valorisation estimée : 1 235.52 € par an
DM2023_026	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Sou des écoles Joliot Curie.	Association Sou des écoles Joliot Curie	Valorisation estimée : 168.48 € par an
DM2023_027	30/01/2023	Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Givors mémoire.	Association Givors mémoire	Valorisation estimée : 421.20 € par an
DM2023_028	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Don du sang.	Association Don du sang	Valorisation estimée : 673.92 € par an
DM2023_029	30/01/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Altern'et sens.	Association Altern'et sens	Valorisation estimée : 3 481.92 € par an
DM2023_030	06/02/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association APCA.	Association APCA	Valorisation estimée : 730.08 € par an
DM2023_031	06/02/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Amine.	Association Amine	Valorisation estimée : 510.21 € par an

DM2023_032	06/02/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Belle Sirius.	Association Belle Sirius	Valorisation estimée : 2 414.88 € par an
DM2023_033	06/02/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Croix rouge française.	Association Croix rouge française	Valorisation estimée : 3 369.60 € par an
DM2023_034	06/02/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Secours populaire français.	Association Secours populaire français	Valorisation estimée : 12 804.48 € par an
DM2023_035	06/02/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Vélo club givordin.	Association Vélo club givordin	Valorisation estimée : 730.08 € par an
DM2023_036	24/02/2023	Acceptation d'une indemnité de sinistre pour loyers impayés suite au dégât des eaux du logement de l'école Paul Langevin en février 2022.	Groupama Rhône-Alpes-Auvergne	1 095.00 € TTC
DM2023_037	28/02/2023	Mise à disposition d'un local municipal à l'association Les anciens marins.	Association Les anciens Marins	Valorisation estimée : 2 386.80 € par an
DM2023_041	16/03/2023	Demandes de subventions dans le cadre de la création d'un espace musée Micro-folies à la maison du Fleuve de Givors.	Ministère de la Ville et Ministère de la Culture	20 000 € et 35 000 €
	18/11/2022	Marché n°2019PA049 - 2 de travaux de restructuration partielle de la piscine municipale de Givors – lot n°02 – Gros œuvre – clos couvert – VRD - Modification de l'agrément du sous – traitant THIOILLIER BERAUD – annulation du montant initialement sous – traité par le titulaire, et rapporté à 0 euros.	Groupement représenté par la société FONT TP	---

	21/12/2022	Conclusion d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence (art. 142 de la loi ASAP) - n°2022CS034 – Travaux d'extension du dispositif de vidéoprotection de la ville de Givors.	CAP SECURITE	Montant du marché public : 99 563.05 € HT
	30/12/2022	Conclusion d'un avenant d'externalisation des prestations de nettoyage de l'école Primaire Liauthaud – Accord-cadre n°2021AO018-2 - Prestations de nettoyage des bâtiments communaux – lot n°2.	ELDIR	Forfait de nettoyage du bâtiment (deux passages) : 176.00 € HT
	11/01/2023	Conclusion d'un avenant d'adaptations et de travaux supplémentaires – Marché n°2019PA049-2 - Travaux de restructuration partielle du centre nautique municipal de Givors - lot n°2 - Gros œuvre – clos couvert – VRD.	Groupement représenté par la société FONT TP	Montant de l'avenant : 11 120.00 € HT Nouveau montant du marché public : 1 031 990.98 € HT
	16/01/2023	Marché n°2021PA021-2 de travaux de requalification du pôle commercial et de services des Vernes – lot n°02 – Gros œuvre – acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant QUALIT'R.	ELLIPSE	Montant maximum de la sous-traitance : 25 000.00 € HT
	27/01/2023	Conclusion de l'accord-cadre n°2022PA031 – Achat de fournitures scolaires.	DEVELAY	Montant maximum pour la durée totale d'exécution de l'accord : 180 000.00 € HT

	08/02/2023	Conclusion de l'accord-cadre n°2022PA037-1 - Impression du journal municipal, de divers supports de communication et de supports avec impression logo - lot n°1 - Impression du journal municipal.	IMPRIMERIE CHIRAT	Montant maximum pour la durée totale d'exécution de l'accord :  150 000.00 € HT
	23/02/2023	Conclusion du marché n°2022PA032 – Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'accompagnement au pilotage, à la définition et à la mise en œuvre des opérations du projet « Quartiers fertiles » des Vernes à Givors.	Groupement représenté par SALU TERRE	Montant du marché public :  69 850.00 € H.T.